



République Islamique de Mauritanie

Présidence de la République

DELEGATION GENERALE A LA SOLIDARITE NATIONALE
ET A LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION (TAAZOUR)

PROGRAMME CHEYLA (PPGASNDL)



AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Objet : Suivi des travaux de construction de 935 salles de classe et de 35 postes de santé dans les Wilayas du Gorgol et du Guidimagha, répartis en 28 lots distincts

1. Contexte

Le présent Avis de Manifestation d'Intérêt s'inscrit dans le cadre du Plan de Passation des Marchés Publics de TAAZOUR pour l'année 2025.

La Délégation Générale TAAZOUR a prévu, dans le budget 2025, des fonds destinés au financement du suivi des travaux de construction de salles de classe et de postes de santé dans plusieurs wilayas de l'intérieur du pays. Une partie de ces fonds sera utilisée pour le paiement du marché relatif au suivi des travaux de **935 salles de classe et 35 postes de santé** dans les Wilayas du Gorgol et du Guidimagha, répartis en **28 lots distincts**.

2. Objet de l'avis

Le présent avis vise la présélection de **bureaux d'études nationaux ou internationaux spécialisés**, soumissionnant individuellement ou en groupement, disposant de capacités techniques et organisationnelles suffisantes pour assurer le suivi des travaux précités.

3. Répartition géographique des zones

Les candidats ne peuvent postuler que pour **une seule zone**. Toute candidature couvrant plusieurs zones sera déclarée irrecevable et entraînera le rejet de l'ensemble des offres. La présélection donnera lieu à une short-list pour la Demande de Propositions (DP) par zone, comme suit :

- **Zone 1** : Wilaya du Gorgol (Kaédi, Lexeiba 1 et Maghama – 6 lots)
- **Zone 2** : Wilaya du Gorgol (Maghama et M'Bout – 5 lots)
- **Zone 3** : Wilaya du Gorgol (Maghama et Monguel – 5 lots)
- **Zone 4** : Wilayas du Gorgol et Guidimagha (Monguel et Ghabou – 5 lots)
- **Zone 5** : Wilaya du Guidimagha (Ghabou, Ould Yengé, Sélibaby et Wompou – 7 lots)
-

4. Prestations attendues

Les prestations portent essentiellement sur :

- La **mobilisation du personnel technique** nécessaire aux trois phases du projet :
 - Phase I : avant le démarrage des travaux,
 - Phase II : pendant l'exécution des travaux,
 - Phase III : après l'achèvement des travaux.
- L'établissement de **rapports périodiques et plans** rendant compte du déroulement et de la qualité des travaux.
- Le contrôle technique des ouvrages, notamment :
 - Les installations de chantier,
 - Les études d'exécution,
 - La préparation des terrains et terrassements,
 - La réalisation d'ouvrages d'art et de génie civil,

5. Dossier de candidature

Les candidats devront fournir :

- Une lettre de candidature,
- Une présentation détaillée du bureau ou du groupement incluant :
 - **Capacités techniques:**
 - Expérience générale dans les études et le contrôle des travaux de construction ou de réhabilitation de bâtiments et d'ouvrages de génie civil,
 - Expérience spécifique dans le contrôle et la surveillance de travaux de construction de bâtiments en béton armé,
 - Moyens humains et matériels,
- Toute autre information jugée utile.

6. Critères de présélection

La liste restreinte sera arrêtée après évaluation des références fournies par les candidats, selon les critères suivants :

- **Expérience générale:** 30 %
- **Expérience spécifique:** 70 %

NB :

Seules les expériences dûment justifiées par des **attestations de bonne exécution** délivrées par des institutions publiques ou parapubliques seront prises en compte.

7. Dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature, en **quatre exemplaires** (un original et trois copies), devront être déposés au plus tard le **jeudi 25 septembre 2025 à 12h00** à l'adresse suivante : **Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés de TAAZOUR**, Lot 105 – Îlot B Nord – Tevragh Zeina, en face du Guichet Unique, Nouakchott – Mauritanie

Fait à Nouakchott, le 01 septembre 2025

Le Secrétaire Général
Dr El Moctar Hende